



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

jeunes

Question écrite n° 41015

## Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de Mme la ministre de la jeunesse et des sports sur la question des pratiques à risques dans le cadre des nouveaux sports chez les adolescents. Chaque année, 850 000 jeunes de douze à dix-neuf ans se blessent lors d'une activité sportive ou de loisir. VTT, skateboard et roller arrivent en tête des pratiques à risques d'après une enquête réalisée par le Comité français d'éducation pour la santé. Le constat est inquiétant et même si la pratique du sport doit être une détente et un plaisir, la sécurité des sportifs doit être préservée. Le Comité français d'éducation pour la santé a fait des propositions pour prévenir ces accidents du sport. Plusieurs associations sportives ou de jeunesse s'inquiètent de ce phénomène. En conséquence, il lui demande si des mesures peuvent être prises pour protéger les adolescents pratiquant le roller, le skateboard et le VTT.

## Texte de la réponse

La sécurité des adolescents pratiquant des activités sportives et de loisirs telles que le roller, le skateboard ou le VTT est l'affaire de tous : Etat, collectivités locales, éducateurs, fédérations sportives et associations, fabricants de matériels... Plusieurs travaux sont en cours, auxquels participe le ministère de la jeunesse et des sports, qui ont pour objectif de favoriser le développement harmonieux de ces activités. Pour garantir une plus grande sécurité de la pratique, des normes sont en préparation : une norme française concernant les équipements sportifs de proximité que sont les structures pour planche à roulettes, patins à roulettes, et bicross devrait paraître en 2000 ; des normes européennes portant sur les planches à roulettes, les patins à roulettes, ainsi que les protections des poignets, mains, genoux et coudes. Par ailleurs, le ministère de la jeunesse et des sports a mis en place un groupe de travail interministériel pour analyser les problèmes posés par le développement du roller en ville et favoriser une meilleure prise en compte du phénomène par les pouvoirs publics. Un Livre blanc est en cours de réalisation qui contiendra des constats et des propositions.

## Données clés

**Auteur :** [M. Armand Jung](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 41015

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 février 2000, page 815

**Réponse publiée le :** 8 mai 2000, page 2900